

Responsable des soins de santé

Raison d'être

Sous la supervision de la directrice des programmes, la personne à ce poste s'occupe principalement du bon déroulement des soins de santé du camp.

Responsabilités

Bien-être et sécurité des campeurs

- Accueille la clientèle lors des arrivées, des départs et durant la journée porte ouverte ;
- Fait respecter les règles (sécurité, hygiène, santé, prévention, etc.) ;
- Assurer le suivi des enfants qui présentent des problèmes de santé ;
- Animer des ateliers de prévention et de promotion de la santé ;

Interventions de santé

- Pratique de premiers soins selon les besoins ;
- Assurer les premiers soins en cas d'incident et/ou de blessures ;
- Conduire et/ou accompagner si nécessaire des enfants à la clinique ou à l'hôpital ;
- Assurer l'administration de la médication ;

Gestion de l'infirmierie

- Gérer les fiches de santé et compléter des rapports ;
- Récupération et distribution des médicaments pour les campeurs ;
- Assurer la gestion et l'organisation du service de santé ;
- Remplir les documents nécessaires aux différents suivis ;

Tâches connexes

- Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir. Les membres du personnel peuvent être appelés à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par leur supérieur immédiat.

Habilités

- Faire preuve de leadership ;
- Savoir planifier, organiser et gérer son temps et ses priorités ;
- Avoir une excellente capacité d'adaptation ;
- Capacité de travailler sous pression ;
- Aimer travailler avec les jeunes ;
- Être autonome et avoir une bonne capacité d'analyse ;
- Faciliter à communiquer et à travailler en équipe ;
- Maîtrise impeccable du français parlé ;

Exigences

- Avoir 19 ans ou plus ;
- Un atout : détenir un permis de conduire ;
- Posséder ou être en voie d'obtenir un diplôme dans le domaine de la santé (minimum de 2 années d'études) ;
- Expérience pertinente dans un camp de vacances ou camp de jour, un atout ;
- Avoir une formation de premiers soins à jours ;

Conditions de travail

- Poste saisonnier nécessitant une grande disponibilité du 22 juin 2020 au 14 août 2020 (possibilité de travailler jour, soir, nuit, semaine et fin de semaine) ;
- Être disponible de fins de semaine au printemps pour la planification et les formations ;
- Salaire hebdomadaire : à discuter (Hébergement et nourriture inclus).
- Le responsable des soins doit demeurer au camp durant toute la période estivale ;
- Un atout : être disponible pour débiter le travail en animation sur les classes nature à la fin de votre année scolaire soit du début mai, ou du début juin, jusqu'au 19 juin 2020 ;

Horaire

- L'horaire de travail est établi avec la directrice des programmes ;
- Cet emploi requiert de travailler plusieurs heures (parfois plus de 12 heures) et jours d'affiliées ;

Faire parvenir votre CV et votre lettre de présentation à Christine Martin, directrice des programmes, au cmartin@ptitbonheur.com.